



Sud-Solidaires BPCE - 24, rue du 24 février - 79000 NIORT
06-37-61-34-04/ 06-15-79-25-99/06-12-38-10-95
sudceapc@yahoo.fr / www.sudbpce.com  [SUDBPCE](#)  [SUDBPCE](#)

Union
syndicale
Solidaires

Compte-rendu du Comité Social et Economique du 7 décembre 2018 Désignation des membres du bureau et des commissions du CSE

HONTEUX, SCANDALEUX UN DENI DE DEMOCRATIE

Si l'élection du CSE est une élection dite « à la proportionnelle », il en va tout autrement quand il s'agit de désigner les membres du bureau et des commissions : **les petits arrangements entre amis excluent les 2/3 des salarié-es et plus d'1/3 des votant-es!**

Malgré la main tendue par votre syndicat **Sud-Solidaires** et le RSP, le SU-UNSA avec la SNE-CGC et la CFDT se sont entendus lors de la mise en place du CSE pour se répartir tous les postes au bureau et dans les commissions, balayant d'un revers de main les résultats des élections ET la pluralité qui s'en dégage!

Alliance diabolique et crapuleuse, excluant **Sud-Solidaires** et le RSP, soit 35% des votant-es !

A qui profite le crime ?

Au **SU-UNSA** qui peut continuer tranquillement main dans la main avec le patron. N'oublions pas que ce sont eux qui ont supprimé toutes les anciennes primes d'avant les fusions, primes familiales, avancement dans l'emploi tous les 3 ans avec une augmentation, primes de vacances et ce sont eux qui ont cassé le système des classifications. Que font-ils pour améliorer nos vies professionnelles ?

A la **SNE-CGC** qui, grâce à la collaboration des patrons pour les faire progresser,

élections après élections, récupèrent des heures, des postes au bureau, dans les commissions et même le poste de la représentante au COS !

A la CFDT pour qui c'était Noël avant l'heure, car avec 5% des voix et donc en étant non représentative, a obtenu plus de postes que **Sud-Solidaires** et le RSP réunis pesant ensemble 35% des voix aux élections.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui dans notre entreprise, à l'heure où des millions de personnes de tous âges se battent dans le froid et sous les grenades lacrymogènes, le SU-Unsa, la SNE-CGC et la CFDT ne quittent pas leurs habitudes et leur rythme de sénateur. C'est vrai qu'il vaut mieux faire des arbres de Noël et gérer les œuvres sociales, c'est moins fatigant que de défendre les conditions de travail des salarié-es.

A quand des « **gilets roses** » dans notre entreprise pour une **VRAIE** augmentation des salaires ? La période de Noël pourrait être favorable au paiement de notre « dû » !